Lutte contre la criminalité organisée: soutien financier, programme de prévention Hippocrate

2000/0304(CNS) - 15/04/2005 - Document de suivi

Le présent document de travail de la Commission porte sur le Rapport 2004 et le plan de travail du forum européen pour la prévention de la criminalité organisée.

Le rapport note que le forum existe depuis 4 ans. Depuis lors, il a accompli son objectif en tant qu'outil européen de mise en réseau des acteurs impliqués dans la lutte contre le crime. Le forum a continué d'agir comme une plate-forme utile au débat portant sur cette problématique et a analysé des sujets divers portant sur la criminalité organisée. Ce forum a permis de regrouper un large éventail de parties concernées au niveau européen mais aussi national, régional et local.

En 2004, le forum a regroupé un grand nombre d'experts spécialisés dans le crime organisé, et ce en vue de les mettre en réseau. La justification du réseau est de procéder à un échange d'idées qui permettra de lancer des initiatives politiques.

Le forum a, avec succès, réussi à mobiliser un intérêt réel de la part des acteurs suivants : le secteur privé, les organisations non-gouvernementales, la magistrature, les universitaires, les organisations internationales et les États membres.

Le forum a poursuivi son activité en adoptant une approche visant à produire des résultats. Á cet effet, les ateliers du forum en 2004 se sont concentrés sur les sujets de réflexion suivants autour du crime organisé :

- les statistiques criminelles ;

- la protection des données et la conservation des données ;

- la fraude fiscale et le crime financier ;

- les biens culturels ;

- la traite des êtres humains ;

- le terrorisme et la criminalité organisée ;

- la contrefaçon et la piraterie.

Des ateliers semblables sont prévus en 2005 ; ils porteront, entre autre chose, sur les sujets suivants :

- une conférence à haut niveau sur le partenariat entre les secteurs public et privé ;

- l'exportation/importation des armes à feu ;

- les approches administratives du crime organisé

- la réunion des États membres sur les Balkans occidentaux ;

- la prévention du blanchiment de l'argent ;

- la protection des témoins ;

- le financement du terrorisme utilisant le secteur sans but lucratif.